

RÉSOLUTION OENO 14/2005

MOUTS – AMENDEMENT A LA FICHE ACTIVEURS DE FERMENTATION

L'ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE TENU de l'avis du groupe d'experts "Technologie du vin"

CONSIDÉRANT la résolution Oeno 09/2002 adoptée par l'OIV

DECIDE

DE MODIFIER dans le "Code International des pratiques œnologiques" la fiche activateurs de fermentation (fiche 2.3.2)

D'AJOUTER dans la prescription "a" l'activateur suivant :

- Cellulose microcristalline